Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212203707-20260402-D2026_21-DE

Département des COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREMEVEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 26 mars 2026
Qui ont pris part à la délibération : 11 — Date d'affichage : 26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de TREMEVEN, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves LIENNEL, Maire.

Présents : Mmes LE BOZEC Manon, LE PEN Alizée, PENVEN Adeline, FOEZON Lauryane, THIBAULT Pauline
MM. LIENNEL Yves, RANNOU Jérôme, LE TROADEC Stéphane, VARIN Alain, LE LOUARN Mickaël, MASCLEF Olivier

Absents :
Absent excusé :
Pouvoir :

Secrétaire de séance : M Jérôme RANNOU

D2026/21 : BP 2026

Monsieur le Maire présente les devis établis et donc les principales dépenses d'investissement prévues au budget

Entreprise	Travaux	montant HT	montant TTC
SECTION D'INVESTISSEMENT			
	EGLISE		
PRO CORDES	joints du clocher	15 780.00 €	17 358.00 €
LE CAIN	Réparation couverture	1 806.00 €	2 167.20 €
	CHAPELLE		
Art protect'	diagnostic - 1ère intervention	2 352.00 €	2 822.40 €
	PROJETS DIVERS		
A VARIN	Menuiseries salle conseil mairie	7 080.00 €	8 496.00 €
Calipro	atelier JJ Service Technique	543.01 €	651.61 €
A VARIN	Verrière WC Public	3 564.00 €	4 276.80 €
	VOIRIE		
RAULT TP	Mme Brunel - reprise EP	1 647.40 €	1 976.88 €
Ch MORICE	Kermarquer	1 013.25 €	1 300.00 €
RAULT TP	Kervejean - grillé à sec	9 769.50 €	11 723.40 €
RAULT TP	le fossiou - sable	1 030.00 €	1 236.00 €
RAULT TP	St-Jacques - grillé à sec	2 179.00 €	2 614.80 €
	LOGEMENT		
LEROY MERLIN	cuisine	4 184.85 €	4 553.72 €

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212203707-20260402-D2026_21-DE

	MATERIEL		
challenger		779.00 €	934.80 €

M le Maire présente ensuite aux membres du Conseil Municipal un tableau comportant les inscriptions budgétaires par chapitre. Le Budget Prévisionnel s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES
	462 670.82€	462 670.82€
SECTION D'INVESTISSEMENT	**RECETTES**	**DEPENSES**
	520 170.92€	520 170.92€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les devis présentés

APPROUVE le BP 2026

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
M Yves LIENNEL

MAIRIE DE TRÉMÉVEN 22290 CÔTES D'ARMOR

Le secrétaire de séance :
M Jérôme RANNOU

Fait et délibéré à TREMEVEN
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
M Yves LIENNEL

MAIRIE DE TRÉMÉVEN 22290 CÔTES D'ARMOR

Le secrétaire de séance :
M Jérôme RANNOU